

- Décembre 2025 -

Nathalie BOYER – Tél : 01.48.24.31.35 – email : boyer@oree.org
Clotilde CHAMPETIER – Tél : 01.48.24.31.39 – email : champetier@oree.org

Table des matières

I.	Rappel du contexte.....	3
II.	Bilan de l'année 2025	22
A.	Action 1 : les réunions internes du Comité	22
Rappel des tâches.....	22	
Actions réalisées.....	22	
Points d'amélioration	23	
B.	Action 2 : les rencontres.....	23
Rappel des tâches.....	23	
Actions réalisées.....	24	
Points d'amélioration	25	
C.	Action 3 : les livrables.....	26
Rappel des tâches.....	26	
Actions réalisées.....	27	
Points d'amélioration	27	
D.	Bilan d'activité	28

I. Rappel du contexte

Initié depuis 2013 et animé par ORÉE, le Comité francilien de l'économie circulaire est un groupe de réflexion, de collaboration et d'action pour promouvoir l'économie circulaire en Île-de-France. En 2017, le Comité francilien s'est doté d'une charte le définissant comme suit.

« Le Comité francilien de l'économie circulaire vise au développement en Île-de-France d'une économie circulaire. Le Comité francilien de l'économie circulaire s'attache notamment à promouvoir les connexions et la cohérence des actions menées ou soutenues par ses membres. Sont au cœur du projet du Comité francilien de l'économie circulaire :

- La consolidation et la mise en œuvre d'une vision globale sur la transition de l'Île-de-France vers une économie circulaire par un échange d'informations, de compétences et de ressources ;
- Le soutien des politiques des territoires franciliens en faveur d'une économie circulaire par le développement d'outils transversaux et d'actions multipartites ;
- La valorisation des actions des entreprises, des associations et des collectivités d'Île-de-France engagées dans des modèles d'économie circulaire. »

En 2025, il réunit des responsables de l'ADEME Île-de-France, les Canaux, la CCI Paris Île-de-France, le CEREMA, le Conseil Régional d'Île-de-France, la CRESS, la DRIEETS Île-de-France, la DRIEAT Île-de-France, l'Institut Paris Région, la Métropole du Grand Paris, ORÉE, le TEDDIF et la Ville de Paris.

Le Comité francilien se réunit autour des valeurs de partage, de confiance et de coopération. Il définit son identité comme :

- Un espace de niveau technique des acteurs institutionnels de la région ;
- Un espace de collaboration construit autour du suivi d'actions ;
- Un espace d'information et d'échange sur les initiatives menées par chacun des membres ;
- Un espace de consolidation à l'échelle régionale d'une vision globale de l'économie circulaire.

Ses moyens d'actions sont de trois types :

- Les réunions internes du Comité ;
- Les rencontres ;
- Les livrables.

Sur ces trois leviers d'action, l'ensemble des contenus est disponible [ici](#).

a) Les réunions internes du Comité

Le Comité francilien se réunit en moyenne cinq fois par an. Les dates et les lieux d'accueil des réunions sont définis lors du premier Comité de l'année. Ces temps d'échange permettent de faire le point sur les projets en cours (avancées, actions à mener, questions à arbitrer, etc.). Ils sont également l'occasion de bénéficier parfois d'un éclairage thématique apporté par un membre ou un intervenant invité. Enfin, des ateliers de co-développement peuvent être proposés à destination d'un ou de plusieurs membres afin d'accompagner la résolution de problématiques en lien avec leur activité et l'économie circulaire.

Le Comité se réunit également à l'occasion de réunions « exceptionnelles » :

- En décembre 2015, le Comité s'est réuni pour poser les bases d'une communication commune de la présentation du Comité et de ses objectifs ;
- En décembre 2017, le Comité s'est réuni à l'occasion d'un séminaire « Perspectives du Comité francilien ». Ce séminaire, tenu aux Canaux le 5 décembre a eu pour but la co-construction des valeurs du Comité et d'un plan d'action triennal, assurant la cohérence des actions du Comité et leur ancrage dans le temps. À cette occasion, il a été acté que le Comité francilien se réunira spécifiquement une fois par an pour affiner son plan d'action pour l'année à venir. Depuis, la dernière réunion de l'année du Comité francilien est consacrée à la planification de l'année à venir.
- En mai 2024, soit une dizaine d'années après sa création, le Comité s'est réuni pour un nouveau séminaire visant à confirmer sa raison d'être et déterminer ses activités pour les prochaines années. Les décisions prises sont détaillées ci-dessous :
 - **Évolution du fonctionnement interne :**
 - Le tour de table des actualités ne sera plus réalisé en réunion (ORÉE proposera un ou des nouveaux formats).
 - Une nouvelle alternance de formats sera mise en place entre ateliers de co-développement et présentations par un membre ou un·e expert·e.
 - **Nouvelles orientations pour les productions :**
 - La temporalité des productions évolue : au lieu d'un cycle annuel, elles s'étendront désormais sur deux ans, permettant une exploration plus approfondie des sujets et favorisant les échanges entre partenaires.
 - À la fin de la première année, un COPIL intermédiaire réunira des parties prenantes pour approfondir la thématique du recueil.
 - En fin de deuxième année, un événement de lancement sera organisé pour présenter la publication.
 - **Optimisation des événements de sensibilisation :**
 - Un événement unique par an sera organisé pour promouvoir et échanger autour d'une thématique distincte de celle du livret, avec un format standardisé.

b) Les rencontres

Le Comité francilien a initié depuis 2015 un cycle d'ateliers thématiques de sensibilisation et d'échanges sur l'économie circulaire à l'attention des acteurs franciliens, entreprises ou collectivités territoriales. Ces ateliers proposent la mise en avant d'initiatives et bonnes pratiques à travers le témoignage de structures (collectivités, entreprises, réseaux, etc.) et/ou d'experts.

Lors de chaque atelier, une grille d'évaluation est donnée aux participants et récupérée à l'issu de l'atelier. Cette grille fait état d'une synthèse envoyée aux financeurs de l'action. La liste des présents ainsi que les supports de présentations des intervenants sont envoyés aux participants.

Six ateliers thématiques ont été proposés sur la période 2015/2017 :

- Économie circulaire / énergie (3 décembre 2015)
- Économie circulaire / déchet (4 février 2016)
- Économie circulaire / transport (17 mai 2016)
- Économie circulaire / agriculture (12 octobre 2016)
- Économie circulaire / eau (31 janvier 2017)
- Économie circulaire / aménagement et construction (24 mars 2017)

En 2017, une nouvelle dynamique a été engagée en réponse à la volonté de renouveler le public des ateliers et d'en élargir le spectre. Les ateliers ont ainsi cédé la place à des séminaires, moins fréquents et coconstruits en partenariat avec des réseaux.

En juin 2017, un séminaire « Économie circulaire en Île-de-France : à la rencontre des collectivités et acteurs économiques engagés », coorganisé avec le réseau TEDDIF, a réuni plus d'une centaine de personnes aux Grands Voisins. Rassemblées autour du lancement du recueil cartographique, collectivités et porteurs de projets ont pu échanger sur les conditions de réplicabilité des projets sur le territoire.



FIGURE 1 : SEMINAIRE « A LA RENCONTRE DES COLLECTIVITES ET ACTEURS ECONOMIQUES ENGAGES » (2017)

En 2018, le format de rencontre développé lors du séminaire de présentation du recueil cartographique a été très apprécié des membres et des participants. La volonté du Comité francilien de s'ouvrir à d'autres réseaux et de procéder à des démarches de fertilisation croisée a donc été au cœur des rencontres de cette année. Ainsi, en 2018, deux séminaires ont été organisés.

- En juin 2018 à la Maison des Acteurs du Paris Durable : « Mobiliser pour l'économie circulaire avec l'éducation au développement durable », organisé dans le cadre des 4èmes Assises de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD), en partenariat à l'Espace Régional de Concertation (ERC) des acteurs de l'EEDD. Le séminaire a réuni 68 participants, autour de 7 tables de travail et a donné lieu à des préconisations de sensibilisation à l'EC auprès de 4 cibles : grand public, scolaire/périscolaire, collaborateurs et étudiants. À l'occasion du séminaire, le Qui-fait-Quoi a été présenté officiellement et distribué aux participants (cf. ci-dessous).



FIGURE 2 : SEMINAIRE « MOBILISER POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AVEC L'EDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE » (2018)

- En novembre 2018, au CRAPO, à Vitry : « Économie circulaire et économie sociale et solidaire : des valeurs croisées pour entreprendre en Île-de-France ». Ce séminaire a été organisé en clôture du mois de l'Écologie Sociale et Solidaire (ESS), et a lancé officiellement le guide éponyme (cf. ci-dessous).



FIGURE 3 : SEMINAIRE « ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : DES VALEURS CROISEES POUR ENTREPRENDRE EN ILE-DE-FRANCE » (2018)

En 2019, la démarche a été renouvelée, avec deux séminaires, dont l'un consacré au lancement de la publication de l'année.

- En juin 2019 à la Maison du Projet de Chatenay Malabry : « Aménager et construire par l'économie circulaire ». Le séminaire a réuni 57 participants parmi 4 cibles principales : maîtres d'ouvrages, collectivités, grands donneurs d'ordre et porteurs de projets. Il comprenait une visite du chantier du futur Écoquartier La Vallée et de la plateforme de réemploi de matériaux portée par RéaVie ainsi que de 6 tables de travail, qui ont par la suite enrichi un zoom thématique produit par Ekopolis sur le sujet.



FIGURE 4 : SEMINAIRE « AMENAGER ET CONSTRUIRE PAR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE » (2019)

- En octobre 2019 à la Maison de l'Environnement à Arcueil : « Alimentation et économie circulaire : à la rencontre des acteurs franciliens engagés », en partenariat avec le réseau TEDDIF. Le séminaire a réuni 95 participants parmi 3 cibles principales : collectivités, institutionnels et porteurs de projet autour de 12 tables de travail. À l'occasion du séminaire, le recueil « Alimentation et économie circulaire : des initiatives franciliennes pour tous les goûts » a été présenté officiellement et distribué aux participants (cf. ci-dessous).

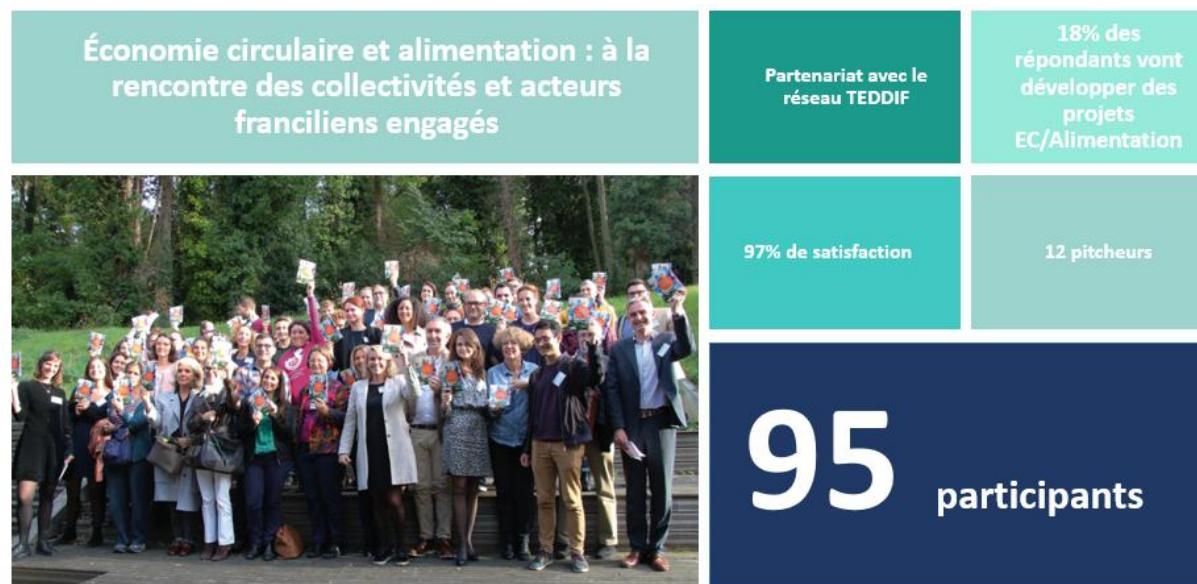


FIGURE 5 : SEMINAIRE « ALIMENTATION ET ECONOMIE CIRCULAIRE : A LA RENCONTRE DES COLLECTIVITES ET ACTEURS FRANCIENS ENGAGES » (2019)

En 2020, le Comité francilien de l'économie circulaire a adapté le format des séminaires à la situation sanitaire liée à la COVID-19, en proposant deux rencontres en ligne.

- En septembre 2020 : « Appliquer les principes d'Écologie Industrielle et Territoriale à des sites franciliens : l'exemple de Paris Nord 2 ». Ce webinaire s'est attaché à définir et caractériser l'EIT aux niveaux national et francilien. L'exemple de Paris Nord 2 a été développé à travers trois focus thématiques sur la gestion et mutualisation des déchets, l'approvisionnement durable et la mobilité, abordés avec un angle opérationnel et commentés par un expert de l'EIT. La diffusion de vidéos tournées à Paris Nord 2 a fourni un support aux présentations des acteurs et experts. Une liste d'outils a également été partagée en fin de webinaire pour inviter les participants à poursuivre leurs réflexions sur ces sujets.

Appliquer les principes d'Écologie Industrielle et Territoriale à des sites franciliens : l'exemple de Paris Nord 2	143 inscrits 70 participants
	Définition et caractérisation de l'EIT
	Binôme porteur de projet / expert
	Visites de site vidéos
	3 Focus : déchets, mobilité, approvisionnement
100% de satisfaction (parmi 10 retours)	

FIGURE 6 : SEMINAIRE « APPLIQUER LES PRINCIPES D'ECOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE A DES SITES FRANCIENS : L'EXEMPLE DE PARIS NORD 2 » (2020)

- En novembre 2020, en visioconférence : « Économie circulaire et modèles économiques : innover pour réinventer l'économie francilienne ». Visant à présenter officiellement la publication du Comité de l'année (voir ci-dessous), ce webinaire a été construit pour compléter le travail réalisé. Il donnait à entendre des retours d'expériences et des analyses sur les initiatives ayant (re)pensé leur modèle économique en se basant sur l'économie circulaire, à travers des cas concrets. Deux sessions de trois ateliers ont été proposées, faisant dialoguer, en trinômes, porteur d'initiative, animateur et expert sur les thématiques suivantes : économie de la fonctionnalité et de la coopération, écologie industrielle et territoriale, et éco-conception. La discussion s'est poursuivie en plénière avec les experts, apportant un regard critique sur la mise en œuvre de telles initiatives et proposant des outils aux participants.

Économie circulaire et modèles économiques : innover pour réinventer l'économie francilienne		254 inscrits 112 participants
Parmi 29 retours, 86% de satisfaction	Lancement du recueil d'initiatives	2 sessions de 3 ateliers (cas concrets)
	KATABA	Hydraulys
ODYSSÉE Environnement	Biotop	Le pavé
Des experts : Club EFDD, Coopérative Mu, Circulab		Un angle opérationnel : outillage

FIGURE 7 : SEMINAIRE « ECONOMIE CIRCULAIRE ET MODELES ECONOMIQUES : INNOVER POUR REINVENTER L'ECONOMIE FRANCIENNE » (2020)

En 2021, le Comité s'est également réuni à deux reprises.

- En juillet 2021, en visioconférence : « La finance face au challenge de l'économie circulaire ». Ce webinaire a eu pour but de mobiliser des acteurs financiers impliqués dans l'accompagnement des entreprises dans leur transition vers des modèles économiques innovants, en vue de les acculter sur le sujet. Le webinaire a également été suivi d'une intervention de la FAMAE ainsi que de deux sessions d'ateliers avec des porteurs de projet.



FIGURE 8 : SEMINAIRE « LA FINANCE FACE AU CHALLENGE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE » (2021)

- En novembre 2021, a eu lieu le séminaire « Culture et économie circulaire : silence, ça tourne ! » au Théâtre de l'Aquarium, qui a réuni 61 participants. L'événement a donné lieu à une table ronde entre 3 experts du secteur puis deux sessions d'ateliers avec la participation de 6 porteurs de projet autour de 6 tables de travail et deux visites de la recyclerie du Théâtre. À l'occasion du séminaire, le recueil « Culture et économie circulaire : concilier création artistique et préservation des ressources » a été présenté officiellement et distribué aux participants (2021).

Économie circulaire et culture : concilier création artistique et préservation des ressources

**61 participants
dont 75 inscrits**

Lancement du recueil d'initiatives



1 table ronde entre experts

6 ateliers et 2 visites

MNHN et La Réserve des Arts

Paris Musées

Les Etincelles du Palais de la découverte

WE LOVE GREEN

Programmation engagée

La Ressourcerie du cinéma et La Ressourcerie du spectacle

FIGURE 9 : SEMINAIRE « ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET CULTURE : CONCILIER CREATION ARTISTIQUE ET PRESERVATION DES RESSOURCES » (2021)

En 2022, le Comité a conservé le rythme de 2 séminaires par an.

- En juin 2022 s'est tenu le séminaire « L'économie circulaire au service du climat ». Réalisé à l'Académie du Climat, ce séminaire avait pour objectifs de montrer que la lutte contre le changement climatique et l'économie circulaire poursuivent les mêmes buts (vivre mieux, renforcer la résilience des territoires, etc.) ; d'établir les liens entre l'économie circulaire et les enjeux climatiques, tout en apportant une approche systémique de ces enjeux. Conçus pour tous publics, cet événement s'adressait tant aux pouvoirs publics (collectivités, etc.), qu'aux structures privées (entreprises, associations, etc.). Un premier temps d'acculturation au travers de présentations descendantes a permis de mettre en lumière les liens qui existent entre économie circulaire et climat à l'échelle européenne, nationale et locale. Dans un second temps, une table ronde de retour d'expérience, par filière ou territoire, a permis montrer comment, concrètement, l'économie circulaire contribue à l'atténuation du changement climatique. Une communication sous forme de carrousel sur LinkedIn a été réalisée, afin de capitaliser et de retenir les messages clés des intervenants.

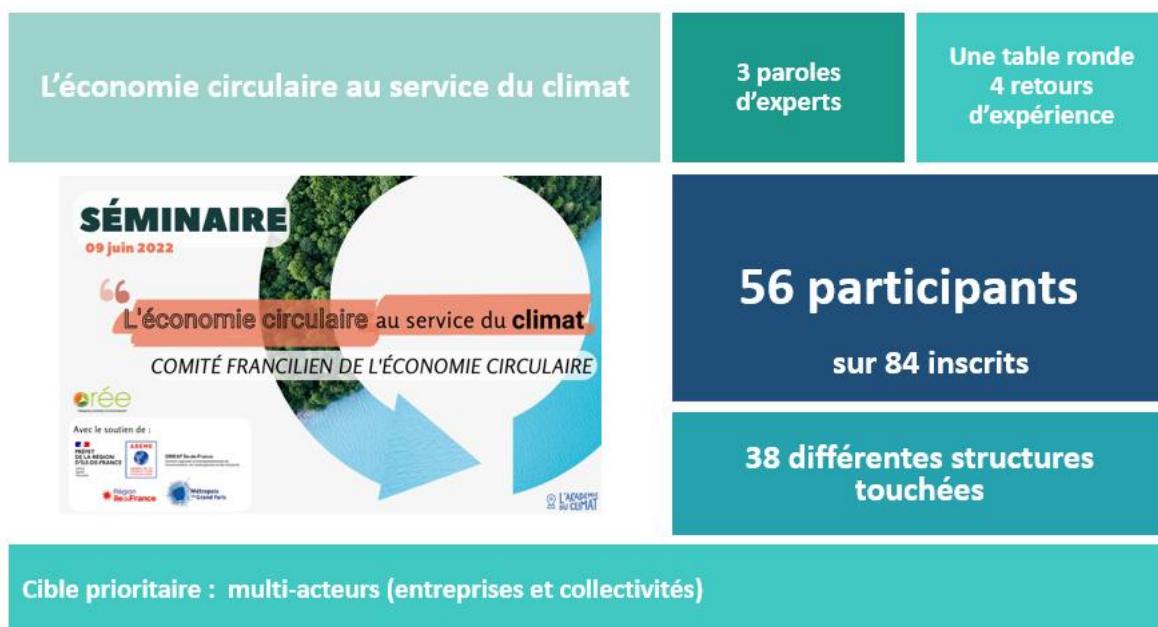


FIGURE 10 : SEMINAIRE « L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AU SERVICE DU CLIMAT » (2022)

- En novembre 2022, le Comité a organisé le séminaire « Économie circulaire et sport : à vos marques, prêts, partez ! » au stade Charléty. Organisée pour le lancement officiel de la publication du Comité, cette rencontre a rassemblé les acteurs du secteur du sport qui souhaitent faire intégrer l'économie circulaire à leur projet. L'intervention d'un expert du secteur a permis de dresser le panorama des impacts environnementaux du sport, à la fois sur les infrastructures du sport, sur la production et la consommation d'articles de sport et sur l'organisation des manifestations sportives. Une table ronde, rassemblant des représentants les grandes thématiques du livret (bâtir et aménager, s'équiper et pratiquer, accueillir et célébrer) a permis de dresser un panorama des solutions que l'économie circulaire peut apporter à la transition écologique du secteur sportif. Sept ateliers thématiques ont permis, ensuite, aux participants d'échanger autour des retours d'expériences d'initiatives du monde du sport, ayant intégré des principes de l'économie circulaire à leur projet. D'une part, ce temps d'échanges a permis aux acteurs de l'écosystème sportif (cible prioritaire), de mieux comprendre l'économie circulaire en verbalisant et en formalisant des actions concrètes, mais aussi en élaborant et en proposant des pistes de réflexions et d'action, sur chaque thématique. D'autre part, cette rencontre a permis aux acteurs de l'économie circulaire présents de comprendre les problématiques que les structures du sport rencontrent et d'identifier les démarches et les actions qui contribuent à la transition, afin de davantage les soutenir. Une communication sous forme de carrousel sur LinkedIn a été réalisée, afin retenir les messages clés des intervenants.



FIGURE 11 : SEMINAIRE « ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET SPORT : A VOS MARQUES, PRÊTS, PARTEZ ! » (2022)

En 2023, deux séminaires ont été organisés par le Comité francilien.

- En juin 2023, le Comité francilien et le réseau Teddif ont organisé le séminaire "Journée Alimentation Circulaire" à la Maison de l'Île-de-France. Ouvert à tous, cet événement s'est articulé autour de deux temps forts. La matinée, placée sous le thème "Des initiatives franciliennes pour tous les goûts", a mis en lumière des solutions innovantes dans le domaine de l'alimentation. Témoignages d'institutions, retours d'expérience de porteurs de projets et expertises se sont succédé afin d'inspirer et de connecter les acteurs de l'économie circulaire en Île-de-France. Une table ronde a permis d'explorer les dispositifs d'accompagnement existants, suivie de présentations de projets innovants. La matinée s'est clôturée par une dernière table ronde sur "L'alimentation au cœur des enjeux de transition". L'après-midi, consacré aux "Biodéchets, l'affaire de tous", a porté sur le tri et la valorisation des biodéchets, en mettant en perspective la loi AGEC comme une opportunité clé pour la transition écologique. Pour valoriser les interventions et diffuser les messages clés, une communication sous forme de carrousel a été réalisée sur LinkedIn.



FIGURE 12 : SEMINAIRE « JOURNÉE ALIMENTATION CIRCULAIRE » (2023)

- Le 30 novembre, à l'école MODART, le Comité a organisé le séminaire "Tisser une mode circulaire", marquant le lancement officiel de sa publication 2023 (voir ci-dessous). Cet événement a réuni les acteurs engagés dans la transition circulaire de la filière mode pour un temps d'échange et de réflexion collective. L'événement a débuté par une intervention de Refashion, offrant un panorama global des actions menées en faveur de l'économie circulaire dans ce secteur, de la production à la régénération, en passant par la consommation. S'en est suivie une table ronde réunissant trois intervenants, qui ont partagé leurs analyses et identifié les leviers à activer pour accélérer cette transformation. S'en est suivi une séquence d'ateliers de co-développement, où huit porteurs de projets présélectionnés ont exposé des problématiques concrètes. Répartis en groupes, les participants ont ainsi pu imaginer ensemble des solutions à déployer à court, moyen et long terme. Pour valoriser ces échanges et mettre en avant les solutions innovantes partagées, une communication sous forme de carrousel a été diffusée sur LinkedIn.

2. Séminaire du 30 novembre 2023



FIGURE 13 : SEMINAIRE « TISSER UNE MODE CIRCULAIRE » (2023)

En 2024, dans la continuité des années précédentes, le Comité francilien a organisé deux séminaires.

- **Le 13 juin 2024** le Comité francilien a organisé le séminaire « Fête des 10 ans du Comité francilien de l'économie circulaire » à Cap Digital. L'événement s'est déroulé en plusieurs temps forts. Les membres du comité ont présenté les actions menées pendant la décennie précédente. Ensuite, une table ronde a réuni trois porteurs de projets qui ont partagé leurs expériences sur l'implémentation de nouveaux modèles économiques (l'écoconception / l'économie de la fonctionnalité et de la coopération / l'écologie industrielle et territoriale). La discussion a permis d'explorer les défis rencontrés, les leviers activés et le chemin nécessaire pour déployer les nouveaux modèles d'affaires. Des ateliers sous le format « World Café » ont suivi, avec six tables réparties sur les thèmes « Innovations et modèles circulaires » et « Coopération et gouvernance ». Ces ateliers ont permis d'échanger et de coopérer. L'atelier n°6, axé sur le futur du comité, a visé à identifier les besoins et attentes des participants pour orienter l'évolution stratégique du comité. L'événement s'est conclu par un cocktail, célébrant les 10 ans du comité et offrant un moment convivial pour les participants. Destiné à une large cible, y compris les pouvoirs publics, les structures privées et les associations, cet événement a également été relayé sur LinkedIn.



FIGURE 14 : SEMINAIRE « FETES DES 10 ANS DU COMITE ET NOUVEAUX MODELES ECONOMIQUES » (2024)

- **Le 21 novembre**, dans les locaux de COVIVIO, le Comité a organisé le séminaire "Économie circulaire et numérique : un futur en réseau", marquant le lancement officiel de sa publication 2024 (cf. ci-dessous). Cet événement a offert un espace d'échange autour des enjeux environnementaux du numérique et de son rôle dans la transition vers une économie circulaire. La séance a débuté par une intervention de l'ADEME, qui a présenté le cadre général du sujet avec plusieurs chiffres clés. Deux initiatives ont ensuite pitché leur projet selon le format dynamique "Pecha Kucha". Une table ronde a suivi, explorant la thématique « le numérique au service de l'économie circulaire », avec des experts qui ont partagé leurs analyses et retours d'expérience. Des ateliers de co-développement ont ensuite été mis en place : cinq porteurs de projets, identifiés en amont, ont soumis une problématique concrète aux participants, qui ont réfléchi ensemble à des solutions applicables. Pour valoriser les échanges et diffuser les principaux enseignements, un post LinkedIn a été publié.



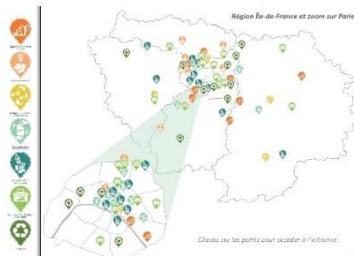
FIGURE 15 : SEMINAIRE « ECONOMIE CIRCULAIRE ET NUMERIQUE : UN FUTUR EN RESEAU » (2024)

c) Les livrables

En 2014, les travaux du Comité francilien de l'économie circulaire ont permis l'élaboration de deux fiches méthodologiques « Renforcer la compétitivité et l'attractivité de votre territoire grâce à une démarche d'écologie industrielle et territoriale ». La première fiche, principalement destinée aux élus, vise à transmettre les fondamentaux de manière pratique et synthétique. La deuxième fiche, destinée aux directeurs généraux des services, vise à transmettre les clés de succès essentielles à la réussite d'un projet. Ces fiches ont été lancées à l'occasion d'un séminaire régional sur l'écologie industrielle et territoriale.



À télécharger [ici](#) et [ici](#).



En 2015, le Comité francilien de l'économie circulaire présente le « Recueil cartographique des initiatives franciliennes d'économie circulaire » qui distingue 87 initiatives – actions ou business modèles – incarnant dans les territoires franciliens les 7 piliers définissant l'économie circulaire. Ce recueil permettra d'avoir une vision des initiatives les plus emblématiques sur la région. Chaque initiative contient des renseignements sur le périmètre géographique, la date de lancement, les porteurs de projets, les acteurs relais, les actions mises en œuvre ou à venir, les résultats (si disponibles), les liens web, et le (les) champ(s) opérationnel(s) de l'économie circulaire mobilisé(s) défini(s) par l'ADEME.

À télécharger [ici](#).

En 2016, le Comité francilien de l'économie circulaire a réalisé le guide « Sur la route de l'économie circulaire : 20 découvertes insolites en Île-de-France », qui développe 20 initiatives – actions ou business modèles – en économie circulaire pour donner envie à d'autres de se lancer. S'y découvrent des mutualisations qui s'organisent, des citoyens qui partagent, des déchets qui inspirent, des territoires qui bougent, des entreprises qui valorisent et des solutions qui émergent. Un cheminement pour découvrir des informations clés sur chaque initiative comme le point de départ, les singularités, les liens avec l'économie circulaire ainsi que les facteurs de succès et les prochaines étapes.



À télécharger [ici](#).



En 2017, le recueil des initiatives franciliennes est publié pour la seconde fois. Il recense désormais 112 initiatives. Il offre une vision actualisée des initiatives les plus représentatives de la région en économie circulaire et vise ainsi à répondre à trois objectifs : identifier les actions opérationnelles sur le territoire ; disposer des informations sur les porteurs de projet ; montrer par l'exemple et ainsi donner envie à d'autres de se lancer. Un événement de lancement officiel du recueil a eu lieu aux Grands Voisins, en partenariat avec le TEDDIF, le 19 juin 2017, en présence des porteurs de projets et des membres du Comité francilien.

À télécharger [ici](#).

En 2018, le Comité francilien a édité « Économie circulaire : Qui fait Quoi ? » présentant les dispositifs d'accompagnement des projets d'économie circulaire proposés par les membres du Comité sur le territoire francilien. Destiné aux porteurs de projets, ce guide cherche, d'une façon dynamique et pédagogique, à lister les dispositifs d'accompagnement proposés par les acteurs du Comité francilien. Il présente les acteurs, et les différentes formes d'accompagnement à disposition des porteurs de projets.



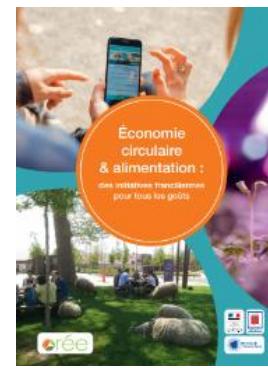
À télécharger [ici](#).

En 2018, le Comité francilien a également publié le guide : « Économie circulaire et économie sociale et solidaire : des valeurs croisées pour entreprendre en Île-de-France ». Cette publication a permis d'avoir une vision des initiatives les plus emblématiques de la région afin de montrer par l'exemple et ainsi donner envie à d'autres de se lancer. In fine, ce guide vise à favoriser le déploiement de projets croisés d'économie circulaire et d'économie sociale et solidaire au sein du territoire francilien.



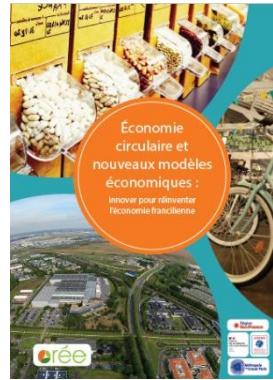
À télécharger [ici](#).

En 2019, le Comité francilien a enrichi la collection des « Sur la route » avec la publication du guide : « Alimentation et économie circulaire : des initiatives franciliennes pour tous les goûts ». Cet ouvrage présente des actions opérationnelles en économie circulaire, du champ à l'assiette. Il a permis de mettre en valeur des projets franciliens et de disposer d'informations sur les structures qui ont aidé à leur déploiement.



À télécharger [ici](#).

En 2020, le Comité francilien a publié le guide : « Économie circulaire et modèles économiques : innover pour réinventer l'économie francilienne » pour la collection « Sur la route ». L'ouvrage apporte des exemples de modèles économiques basés sur les principes de l'économie circulaire, en les illustrant par le biais d'initiatives franciliennes. Les projets sont présentés en cinq parties : 1. Des matières premières durables et des ressources immatérielles ; 2. Des échanges de proximité plus efficents ; 3. Une offre sur mesure, de qualité, au service du territoire ; 4. De nouvelles opportunités de financement et modèles de revenu ; 5. Une nouvelle gouvernance : des parties prenantes au service du territoire.



À télécharger [ici](#).

En 2021, le Comité francilien a publié le guide : « Économie circulaire et culture : concilier création artistique et préservation des ressources ». Lucide sur sa capacité à faire évoluer les regards puis les comportements, le secteur culturel connaît une récente prise de conscience

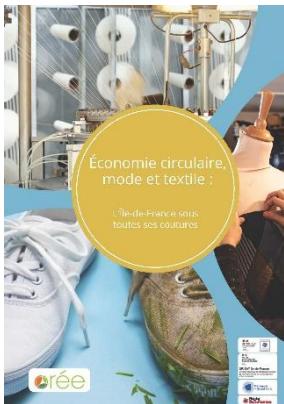


des enjeux de l'économie circulaire et s'engage progressivement à appliquer ses principes. Afin d'inspirer et partager des solutions opérationnelles mises en œuvre sur le territoire, le recueil compte 10 initiatives concrètes ayant réussi à concilier culture et économie circulaire. À cela, s'ajoutent des paroles d'experts (Musées, arts vivants, audiovisuel, presse écrite) pour donner conseils et bonnes pratiques sur comment renforcer le déploiement de l'économie circulaire dans ce secteur.

À télécharger [ici](#).

En 2022, le Comité francilien a enrichi la collection des « Sur la route » avec la publication du guide avec un guide : « Économie circulaire et sport : s'entraîner à de nouvelles pratiques ». Avec plus de 19 800 clubs sportifs et 2,4 millions de licenciés en Île-de-France, le sport occupe une place au-devant de la scène des activités franciliennes. Sa pratique, cependant, n'est pas neutre pour l'environnement et à l'aube de nombreuses compétitions sportives internationales (Coupe du Monde de Rugby 2023, Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, etc.), ses impacts environnementaux sont de plus en plus questionnés. Convaincu que l'économie circulaire est un pivot de la transition écologique du sport, le Comité francilien a souhaité mettre en lumière des exemples concrets d'initiatives sportives et circulaires, petites ou grandes, matures ou en transition, dont les modèles peuvent être source d'inspiration : approvisionnement en matériaux durables, mutualisation des ressources, éco-conception, etc. À télécharger [ici](#).





En 2023, le Comité francilien de l'économie circulaire a publié le guide : « Économie circulaire, mode et textile : l'Ile-de-France sous toutes ses coutures ». Conscient que l'économie circulaire est essentielle à la transformation écologique du secteur de la mode et du textile, ce guide met en avant des exemples concrets d'initiatives locales, qu'elles soient émergentes ou établies, petites ou grandes. Il explore divers aspects comme l'approvisionnement durable, l'éco-conception, les innovations, et la sensibilisation à la consommation responsable. Le guide présente dix initiatives structurées selon les trois phases du cycle de vie du produit : 1. La production ; 2 : La consommation 3. La régénération. Chaque section est enrichie de contributions d'experts du secteur, offrant conseils et bonnes pratiques pour optimiser l'intégration des principes de l'économie circulaire dans la mode et le textile.

À télécharger [ici](#).

En 2024, le Comité francilien a publié le guide : « Économie circulaire et numérique : connecter les initiatives franciliennes ». Les initiatives recensées dans ce guide sont réparties selon deux axes : 1. L'économie circulaire dans le secteur du numérique ; 2. Le numérique au service de l'économie circulaire

Cette publication permet tout d'abord d'identifier les actions opérationnelles dans le secteur du numérique, montrant que le territoire francilien est un acteur stratégique de la transition vers une économie circulaire. Cette publication fournit également des informations sur les porteurs de projets et les structures qui facilitent la mise en œuvre de ces initiatives, identifiant ainsi les acteurs relais essentiels à la dynamique de changement. Elle permet également d'identifier les freins et leviers rencontrés par les différents acteurs. Le but est de partager des bonnes pratiques et d'inspirer, en montrant des exemples concrets, afin d'inciter d'autres structures à adopter des solutions circulaires.

À télécharger [ici](#).



II. Bilan de l'année 2025

En 2025, l'action d'ORÉE s'est poursuivie dans la continuité des années précédentes, tout en intégrant une nouveauté sur le format du livrable dont la préparation s'étale désormais sur deux ans. Les principales actions menées ont été :

- Action 1 : les réunions internes du Comité ;
- Action 2 : les rencontres ;
- Action 3 : la préparation d'un livrable.

A. Action 1 : les réunions internes du Comité

Rappel des tâches

Les réunions internes associent l'ensemble des acteurs du Comité francilien cités ci-dessus. Dans le cadre de cette action, ORÉE assure les missions suivantes :

- Gestion des aspects logistiques : planification, proposition d'ordre du jour, envoi des invitations et relances, compte-rendu de réunion, diffusion des documents ;
- Animation des séances ;
- Expertise technique : apport d'expertise dans le domaine de l'économie circulaire, identification et mobilisation d'experts extérieurs pour intervention si besoin ;

Actions réalisées

Le Comité francilien s'est réuni cinq fois en 2025 :

- Comité d'animation n°57 : le 13 février, dans les locaux de la CRESS ;
- Comité d'animation n°58 : le 25 mars, dans les locaux de la Région Île-de-France ;
- Comité d'animation n°59 : le 26 juin, à la Maison des Canaux ;
- Comité d'animation n°60 : le 11 septembre, dans les locaux de la Ville de Paris ;
- Comité d'animation n°61 : le 9 décembre, dans les locaux de la CRESS IDF

Les comptes rendus des réunions du Comité francilien sont présentés en annexe du rapport final. Ils comprennent la liste des participants, ainsi que les décisions liées aux actions 2 et 3 déclinées ci-après. Ils contiennent, ponctuellement, la présentation d'un expert et/ou les points forts d'ateliers de co-développement à destination d'un ou plusieurs membres du CFEC.

Lors de la première réunion du Comité francilien (n°57), un temps de présentation a été proposé en vue d'initier les travaux du Comité sur le sujet de l'adaptation au changement climatique. Cette présentation a été réalisée par Léna Delugin, Cheffe de projet chez I Care by BearingPoint. Ensuite, ORÉE a présenté une note de cadrage synthétisant les enjeux, posant une problématique et faisant le diagnostic de l'existant. Ces deux temps ont permis de définir collectivement un plan provisoire sur la thématique « économie circulaire et adaptation au changement climatique », suivant les sept piliers de l'économie circulaire avec des initiatives issues de différents secteurs (agriculture, BTP, déchets, eau, énergie, mobilité, etc.).

Pour l'ensemble des réunions de l'année, chaque partenaire a eu pour responsabilité de renseigner [le tableau des actualités](#) en ligne avant la réunion. En complément, pendant la réunion de juin, le TEDDIF et la CRESS IDF ont pu bénéficier d'ateliers de co-développement pour tenter de résoudre des problématiques en lien avec leurs activités et l'économie circulaire.

Les partenaires ont utilisé la majorité du temps de réunion pour se pencher ensemble sur les actions de l'année en cours et leur avancement. Une réunion supplémentaire a été organisée en janvier avec certains membres disponibles pour brainstormer sur les objectifs et le contenu de la note de cadrage réalisée par ORÉE dans le cadre du livret « adaptation au changement climatique et économie circulaire ». Aucune réunion intermédiaire entre les financeurs n'a été organisée en 2025.

Lors du Comité de septembre (n°60), les partenaires ont défini la thématique du séminaire pour 2026 : **économie circulaire et plastique**. Cet événement de sensibilisation aura lieu en avril 2026. Jamais abordé jusqu'à présent, ce sujet a été identifié comme stratégique par les partenaires, notamment en raison de l'actualité internationale et nationale, ainsi que des actions régionales existantes et à construire.

Points d'amélioration

En 2026, un axe d'amélioration devra être mis en œuvre, en s'appuyant notamment sur la réflexion stratégique menée en 2024 :

- **Fonctionnement interne :**
 - Changer le format de partage des actualités

B. Action 2 : les rencontres

Rappel des tâches

Pour accculter les acteurs d'Île-de-France à l'économie circulaire, le Comité propose, depuis 2015 des événements de sensibilisation. Dans ce cadre, ORÉE a eu en charge l'organisation des points suivants :

- **Gestion des aspects logistiques et organisationnels** : planification des dates, envoi des invitations et remerciements, rédaction d'un formulaire d'inscription, gestion des participants.
- **Expertise technique et création pédagogique** : construction du programme en lien avec les partenaires ; présentation d'une première version auprès du Comité ; tenue de réunions de travail en petit format collaboratif ; identification, mobilisation et contact des intervenants ; préparation des interventions, des supports et de l'animation ; animation des séances.
- **Retour sur les événements** : effectuer une synthèse des enquêtes de satisfaction, envoyer aux participants les présentations, etc.

Actions réalisées

En 2025, un séminaire et un COPIL ont été organisés par le Comité francilien :

- **Le 19 juin 2025**, le Comité francilien a organisé le séminaire « Tourisme circulaire : voyager durable » au Muséum National d'Histoire Naturelle. L'événement s'est déroulé en plusieurs temps forts :
 - Le Comité a présenté les actions menées depuis sa création.
 - Ensuite, une table ronde a réuni trois porteurs de projets qui ont partagé leurs expériences sur l'implémentation de l'économie circulaire dans le secteur touristique (gestion et valorisation des flux de déchets, mobilisation des parties prenantes, partenariats et coopération, outils, etc.). La discussion a permis d'explorer les défis rencontrés, les leviers activés et le chemin nécessaire pour essaimer ces initiatives.
 - Quatre initiatives ont ensuite pitché leur projet selon le format dynamique et interactif du "Parcours du voyageur", qui reposait sur une mise en scène théâtral représentant une journée-type d'une touriste en Île-de-France. Ce format a permis de donner la parole à plusieurs initiatives du secteur et de mettre en lumière les facteurs de succès, les freins ainsi que leurs perspectives. Le « Parcours du voyageur » avait aussi pour objectif de mobiliser les participants et de les inviter à réfléchir à leurs pratiques et ce qu'ils peuvent mettre en place dans leurs métiers.

Cet événement a également fait l'objet de plusieurs post LinkedIn pour toucher une grande cible de participants, pour faire le bilan de la rencontre et pour donner de la visibilité au Comité.



FIGURE 16 : SEMINAIRE « TOURISME CIRCULAIRE : VOYAGER DURABLE » (2025)

- **Le 20 novembre 2025**, le Comité a organisé, dans les locaux du Centre des Jeunes Dirigeants, le COPIL intermédiaire du livret « Économie circulaire et adaptation au changement climatique ». Ce COPIL a réuni 34 participants, parmi lesquels les membres du Comité, les porteurs d'initiatives et les experts ayant contribué au livret, ainsi que des acteurs invités venus compléter le panel, notamment des acteurs des secteurs bancaire et assurantiel. Cette rencontre avait pour objectif de présenter les premiers résultats des travaux et de mobiliser différentes parties prenantes autour de ces enjeux, afin de co-construire des recommandations. La séance s'est ouverte par une présentation du Comité, représenté par ORÉE, portant sur l'état d'avancement des travaux : définitions, constats généraux et principaux enseignements issus des entretiens menés. Des ateliers de type « World café » ont ensuite été proposés pour réfléchir collectivement à des recommandations adaptées aux différents aléas climatiques identifiés.



FIGURE 17 : COPIL « ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE » (2025)

Points d'amélioration

Il est nécessaire de continuer à privilégier un format standardisé et attractif pour l'événement annuel de sensibilisation, afin d'optimiser à la fois sa préparation et la qualité des échanges. Toutefois, il convient de poursuivre la réflexion sur la pertinence de ce format au regard des thématiques abordées, afin de l'adapter si nécessaire. À titre d'exemple, la création d'un « parcours du voyageur » a été très appréciée par les participants lors de l'événement du 19 juin 2025 consacré au tourisme et à l'économie circulaire.

Concernant le COPIL intermédiaire du 20 novembre, il s'agissait d'une première dans le cadre du Comité francilien. Le format et le contenu ont globalement été très appréciés. Néanmoins, le format des ateliers devra être davantage adapté aux thématiques traitées ainsi qu'au niveau de technicité attendu, afin de produire des contributions cohérentes et pleinement alignées avec les objectifs définis en amont.

C. Action 3 : les livrables

Rappel des tâches

Après plusieurs éditions de « Sur la Route », Le Comité a souhaité faire évoluer le format de ses publications. Afin de permettre une exploration plus approfondie des thématiques abordées et de favoriser les échanges entre partenaires, le Comité a décidé d'inscrire la publication dans un cycle de travail de deux ans (et non plus un an). À l'issue de la première année, un COPIL intermédiaire réunira les parties prenantes afin d'approfondir la thématique du recueil et de nourrir la réflexion collective. En fin de deuxième année, un événement de lancement sera organisé pour présenter la publication finale.

Ce nouveau livret 2025/2026 vise à mettre en lumière des initiatives issues de secteurs variés, contribuant à l'adaptation au changement climatique par l'intégration de l'économie circulaire dans leurs pratiques et/ou au développement de celle-ci.

Concernant le format du livret, et dans la volonté affirmée du Comité de le faire évoluer par rapport aux éditions précédentes, 15 initiatives et 8 experts ont été sélectionnés. La structuration du livret, organisée en chapitres, a elle-même évolué au cours des travaux et a été définie collectivement par les membres du Comité à la fin de la première année.

Enfin, le processus de relecture du document est amené à évoluer, notamment afin de sécuriser la validation des recommandations formulées au nom du Comité. À ce titre, il conviendra de définir en 2026 la stratégie de relecture la plus pertinente et la plus efficace.

Les travaux s'articulent autour des étapes suivantes (sur deux ans) :

- Recensement des initiatives « candidates », élaboration d'une grille de sélection, puis sélection des initiatives et des experts ;
- Élaboration des grilles d'entretiens ;
- Organisation et conduite des entretiens ;
- Rédaction des contenus : sélection et hiérarchisation des informations recueillies pour les initiatives et les experts, rédaction des parties transversales du livret (introduction, état des lieux, chapitres, etc.) ;
- Organisation d'un COPIL intermédiaire pour présenter les premiers résultats et réfléchir collectivement aux recommandations ;
- Rédaction des recommandations ;
- Mise à jour des informations (si besoin) un an après la réalisation des entretiens ;
- Relecture d'une première version du livret et des recommandations ;
- Validation du livret par les financeurs et validation des recommandations par les membres du Comité ;
- Validation des fiches et encarts par les initiatives et les experts ;

- Pilotage de la mise en forme du document : suivi de la relation avec l'équipe de création graphique, exécution sur logiciel InDesign, production d'un PDF interactif et imprimable ;
- Communication : élaboration du plan de communication autour de la publication du recueil (communiqué de presse, mobilisation des réseaux, etc.) et appui à sa mise en œuvre.

Actions réalisées

En 2025, les travaux du Comité ont permis de poser les bases du nouveau format de livret et d'engager la première année du cycle de publication. Les actions menées ont porté sur le recensement des initiatives candidates, l'élaboration d'une grille de sélection et la sélection de 15 initiatives et de 8 experts issus de secteurs variés. Des grilles d'entretiens ont été conçues, puis les entretiens ont été organisés et réalisés. Les premiers travaux de rédaction ont été engagés. Un COPIL intermédiaire a été organisé afin de présenter les premiers résultats, d'échanger avec les parties prenantes et d'alimenter la réflexion collective sur les futures recommandations.

En 2026, les travaux se poursuivront avec la consolidation et l'aboutissement du livret. Les actions porteront sur la finalisation des contenus, la rédaction et la formalisation des recommandations du Comité, ainsi que la mise à jour des informations recueillies auprès des initiatives et des experts, si nécessaire. Une stratégie de relecture et de validation sera définie afin de sécuriser l'adoption des recommandations au nom du Comité. Le livret fera l'objet d'une relecture complète, puis d'une validation par les financeurs, avant la validation finale des fiches et encarts par les initiatives et les experts. L'année 2026 sera également consacrée au pilotage de la mise en forme du document, à son impression, ainsi qu'à l'organisation de l'événement de lancement et à la mise en œuvre d'un plan de communication associé.

Points d'amélioration

Pour le prochain livret, une anticipation renforcée et/ou un étalement dans le temps de la réalisation des entretiens permettraient d'éviter une phase de travail trop concentrée lors de la première année. Il conviendra également, dans la mesure du possible, d'engager plus en amont la réflexion sur la structuration du livret, afin d'adapter le contenu des entretiens aux attendus éditoriaux. Par ailleurs, le besoin potentiel de mise à jour des informations issues des entretiens devra être anticipé, ce qui pourra nécessiter une adaptation du rétroplanning. Enfin, la formalisation, dès le lancement du projet, d'une stratégie de relecture claire — précisant les rôles, le calendrier et le périmètre de validation — apparaît essentielle, en particulier pour les recommandations portées au nom du Comité, afin de sécuriser les délais et les arbitrages.

D. Bilan d'activité

